

Bons d'études
Des questions... et des réponses!

Des questions... et des réponses!

| | |
|---|---|
| Les bons d'études et le système d'éducation au Québec | 1 |
| 1. Que sont les bons d'études? | 1 |
| 2. Quelles sont les différentes formes de bons d'études? | 1 |
| 3. Quels sont les résultats des recherches portant sur les bons d'études? | 2 |
| 4. Est-ce qu'un projet de bons d'études est réalisable au Québec? | 2 |
| 5. Est-ce que les bons d'études pourraient nuire à l'école publique? | 2 |
| 6. Quelles seraient les conséquences d'une hiérarchisation des écoles? | 3 |
| 7. Est-ce que les bons d'études signifieraient plus de choix pour les parents? | 3 |
| 8. Est-ce que les bons d'études causeraient des fermetures d'écoles? | 3 |
| 9. Est-ce que les bons d'études nuiraient aux élèves en régions? | 4 |
| 10. Est-ce que les bons d'études donneraient plus de pouvoir aux parents? | 4 |
| 11. Comment performe l'école publique québécoise? | 4 |
| 12. Est-ce que les bons d'études nuiraient aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'apprentissage? | 4 |
| 13. À qui profiteraient les bons d'études? | 5 |
| 14. Est-ce que les bons d'études permettraient de réaliser des économies? | 5 |
| 15. Quels impacts les bons d'études peuvent-ils avoir sur l'école de mon enfant? | 5 |
| 16. Quels impacts les bons d'études peuvent-ils avoir sur les relations de travail? | 5 |
| 17. Quels seraient les avantages des bons d'études? | 6 |
| 18. Est-ce que les écoles publiques seraient meilleures en instaurant un système de bons d'études? | 6 |

Les bons d'études et le système d'éducation au Québec

Les bons d'études semblent vouloir faire partie de l'actualité québécoise depuis quelques mois. Suggérée dans le programme politique de l'Action démocratique du Québec, une éventuelle implantation de cette mesure à l'échelle du Québec aurait des conséquences importantes pour notre réseau d'éducation. Afin d'évaluer ces effets, la FCSQ s'est associée à M. Charles Carrier, professeur associé au Département d'économique de l'Université Laval, pour élaborer une étude dont les résultats sont disponibles à la section *Dossiers* de son site Internet à l'adresse www.fcsq.qc.ca.

De plus, afin de vulgariser davantage cette information, la FCSQ vous propose une synthèse de ces résultats sous la forme de questions/réponses.

Afin d'obtenir davantage d'information concernant ce dossier, nous vous suggérons de contacter M. Charles Cauchon, responsable de ce dossier à la Fédération.

Que sont les bons d'études ?

1

Les bons d'études sont un mode de financement du système d'enseignement qui propose que l'État remette directement aux parents un bon ayant une valeur équivalente à ce qu'il dépense annuellement pour chaque élève. Le parent remet le bon à l'école où il choisit d'inscrire son enfant. Les écoles reçoivent donc le financement public en fonction du nombre de bons reçus, qui correspond au nombre d'élèves inscrits.

Quelles sont les différentes formes de bons d'études ?

2

Les bons d'études ou des systèmes semblables peuvent être universels ou ciblés et, ainsi, viser l'ensemble des élèves ou seulement une partie afin de répondre à un problème particulier.

Certaines recherches font mention de bons d'études financés par le secteur privé. On peut voir ceux-ci comme des bourses de fondations ayant peu d'impacts sociaux, car les bons d'études ne sont offerts qu'à une infime partie de la population scolaire. Ces exemples ont peu de conséquences sur le système d'enseignement.

Les bons d'études financés par l'État rejoignent plus d'élèves, même si cette portion reste, dans la plupart des cas, peu significative. Plusieurs recherches analysent les conséquences pour les élèves recevant les bons sans pour autant s'attarder aux effets socioéconomiques.

Il y a également des systèmes d'éducation qui sont financés de façon semblable aux bons d'études. On y compte notamment les systèmes d'éducation d'Angleterre et de Nouvelle-Zélande. Plusieurs caractéristiques, dont le choix d'école et la concurrence scolaire, en font des cas très similaires aux bons d'études.

Quels sont les résultats des recherches portant sur les bons d'études ?

3

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la question; il y a une controverse à savoir si les bons d'études sont bénéfiques pour les élèves. Le US General Accounting Office a conclu un rapport qui traite des programmes de bons d'études en déclarant qu'il y avait peu ou pas d'amélioration chez les élèves les recevant. Les recherches qui examinent les impacts des bons d'études portent très majoritairement sur les élèves recevant les bons et non sur l'ensemble des élèves. Comme les bons d'études ne sont accessibles que pour une minorité d'élèves dans les centres urbains, ces recherches donnent peu d'information sur les bons accessibles à tous les élèves. Pour donner un exemple, les bons de Milwaukee étaient offerts, en 1999 - 2000, à 7,6 % de la population de la ville, ce qui correspond à moins de 0,9 % des résidents du Wisconsin. En Floride, on a offert des bons à seulement 0,04 % des élèves pour l'année 1999 - 2000. Les systèmes d'enseignement de la Nouvelle-Zélande et de l'Angleterre offrent des bons ou l'équivalent, à l'ensemble des élèves. Dans ces cas, les recherches tendent plutôt à conclure que, non seulement ces systèmes n'ont pas fait leurs preuves sur l'amélioration des performances, mais en plus, ils ont accru la stratification sociale des quartiers résidentiels. On conclut également que les élèves mieux nantis sauront mieux profiter du choix d'école et pourront mieux résoudre leur problème de transport, si nécessaire.

Est-ce qu'un projet de bons d'études est réalisable au Québec ?

4

En régions, les bons d'études n'amèneraient pas réellement de choix puisqu'il y a peu d'écoles sur le territoire. Les choix d'écoles ne seraient possibles que dans les grands centres où il existe une diversité d'écoles. Il faut également noter que les écarts de coûts par élève entre les régions et les grands centres feraient en sorte que les régions auraient encore plus de difficultés de financement avec les bons à taux unique. Le même principe s'applique pour les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage dont les besoins en éducation entraînent des coûts plus élevés. Les bons d'études constitueraient donc un problème majeur de financement pour un grand nombre d'élèves.

Est-ce que les bons d'études pourraient nuire à l'école publique ?

5

Inévitablement. Les bons d'études ne pourraient que nuire à l'école publique, qui a notamment pour mission d'élever le niveau d'éducation de la société québécoise. L'implantation de bons d'études entraînerait une concurrence malsaine entre les écoles qui risquerait de les conduire à une hiérarchisation. Celles-ci auraient tendance à s'arracher les meilleurs élèves pour ainsi augmenter leurs notes moyennes, ce qui les positionnerait avantagement. On ferait face à une école publique qui se consacrerait exclusivement au rendement académique, en délaissant les autres objectifs de l'enseignement. Non seulement il n'a pas été démontré que les élèves performants sont avantagés par ce système, mais il est clair que ce serait au détriment d'un plus grand nombre d'élèves contraints de fréquenter des écoles moins performantes. De plus, les élèves en difficulté d'apprentissage seraient concentrés dans des écoles qui les acceptent, dotées de budgets ne leur permettant pas de bien répondre à leurs besoins. Les écoles privées sélectionnent déjà les élèves performants. La concurrence serait déloyale, surtout si les écoles privées devenaient financées à 100 % et, en sus, pouvaient charger des frais supplémentaires.

Quelles seraient les conséquences d'une hiérarchisation des écoles ?

6

Une hiérarchisation des écoles entraînerait une stratification sociale. Ainsi, la venue d'un marché de l'éducation avec les bons d'études ne pourrait que nuire aux couches moins privilégiées de la société tout en apportant bien peu d'avantages aux mieux nantis. Mais, la pire conséquence serait que les écoles publiques ne pourraient pas accomplir leur rôle d'améliorer le niveau d'instruction de l'ensemble de la société. Or, une baisse dans la scolarisation de notre société risquerait d'avoir de lourdes conséquences économiques : main-d'œuvre moins performante, difficulté à se positionner dans l'économie du savoir, frein aux nouvelles technologies, faible compétitivité internationale.

Est-ce que les bons d'études signifieraient plus de choix pour les parents ?

7

Le système scolaire public permet déjà le choix de l'école. L'article 4 de la Loi sur l'instruction publique garantit le libre choix de l'école dans la commission scolaire, sous réserve des places disponibles. Les parents « magasinent » de plus en plus les écoles publiques et celles-ci offrent un bon nombre de programmes alternatifs et enrichis dont les sports-études, arts-études et études internationales.

Les écoles privées québécoises sont financées à environ 65 %, ce qui constitue le plus haut taux de financement public pour ce secteur au Canada. De plus, le MEQ finance en grande partie le transport scolaire des écoles privées. Il faut comprendre que la possibilité de choix des écoles privées québécoises est la plus facilitée au Canada et que de nombreuses options existent du côté des écoles publiques. Il faut donc considérer que le système actuel donne la possibilité aux parents d'exercer réellement le choix de l'école de leur enfant.

Les bons d'études entraîneraient la fermeture de nombreuses écoles en raison de la baisse du financement. Il y aurait donc moins de choix sous ce régime. De plus, il faut mentionner, qu'en raison du petit nombre d'établissements, le choix de l'école serait plutôt théorique en régions. Le véritable choix ne serait possible que dans les grands centres du Québec, ce qui est très inéquitable.

Est-ce que les bons d'études causeraient des fermetures d'écoles ?

8

Oui. Avec un régime de bons d'études, les écoles seraient financées en fonction du nombre d'élèves admis, donc du nombre de bons reçus. À cet effet, le ministère de l'Éducation du Québec a établi que les bons d'études pourraient entraîner la fermeture d'un minimum de 400 écoles en régions puisque ces écoles comptent actuellement moins de 100 élèves. Il est manifeste que l'instauration d'un système de bons d'études entraînerait forcément, comme résultat logique et inéluctable à moyen ou long terme, la fermeture d'écoles, sinon le coût du système d'éducation, pour la société, risquerait d'augmenter fortement.

Est-ce que les bons d'études nuiraient aux élèves en régions ?

9

Oui. La dépense du système d'éducation pour les élèves en régions est plus grande que pour les élèves des grands centres. Il faut comprendre que les classes sont souvent plus petites et que les élèves ont droit à un enseignement de qualité égale à celui des grands centres. Ainsi, les ressources matérielles et humaines déployées amènent des coûts fixes importants qui font en sorte que ces élèves coûtent plus cher à l'État. Les bons d'études ne tiendraient pas compte de ces considérations.

Est-ce que les bons d'études donneraient plus de pouvoir aux parents ?

10

Les écoles publiques font déjà une place importante aux parents dans la réussite scolaire de leur enfant, dans la gestion de l'école et de la commission scolaire ainsi que dans la détermination des grandes politiques du système scolaire. Par des représentants élus, les parents participent à la gestion de l'école et de la commission scolaire. Le conseil d'établissement de chaque école a l'autorité en ce qui concerne les orientations éducatives de l'établissement, l'encadrement des élèves et l'organisation des services extrascolaires, dont les services éducatifs en dehors de l'horaire et les services de garde. Le comité de parents doit être consulté sur un ensemble de sujets liés à l'organisation du réseau des écoles, à l'inscription des élèves, à la répartition des services éducatifs et des ressources financières entre les écoles.

Comment performe l'école publique québécoise ?

11

L'école publique québécoise est très performante. Non seulement les élèves canadiens sont très performants, mais les élèves québécois se classent parmi les meilleurs. En 2001, les examens du PISA ont classé les élèves canadiens dans les six premières positions pour tous les examens (2^e rang mondial en lecture, 5^e en sciences et 6^e en mathématiques) de 32 pays industrialisés de l'OCDE. De plus, au cours de la dernière décennie, le taux de diplomation a grimpé alors qu'on constatait une diminution du décrochage scolaire. Le défi de la performance est plus grand pour l'école publique, car on lui assigne pour mission d'amener l'ensemble des élèves au dépassement et à la réussite. Malgré cela, l'école publique québécoise affiche de solides performances.

Est-ce que les bons d'études nuiraient aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'apprentissage ?

12

Oui. Le financement par bons d'études ne tient compte que de la dépense moyenne de l'État par élève. Or, les élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage coûtent beaucoup plus cher au système d'éducation que les élèves réguliers. Le système de financement actuel permet d'attribuer des budgets permettant de répondre aux besoins particuliers de ces élèves.

À qui profiteraient les bons d'études ?

13

Les bons d'études ne pourraient profiter qu'aux élèves actuellement inscrits à l'école privée qui verraient les frais scolaires baisser, puisque le bon couvrirait 100 % de la dépense et non 65 %, niveau actuel du financement de l'école privée au Québec. Ainsi, les individus qui en profiteraient seraient ceux qui sont déjà les plus avantagés socio-économiquement et qui profitent le plus du système.

Est-ce que les bons d'études permettraient de réaliser des économies ?

14

Non. Les bons d'études entraîneraient des dépenses supplémentaires en raison du financement des écoles privées. Le MEQ estime que cette dépense supplémentaire serait d'au moins 170 millions de dollars. De plus, d'importantes mesures devraient être développées afin de contrer les effets dévastateurs d'un système de bons d'études pour les milieux désavantagés socioéconomiquement et pour contrer un accroissement du décrochage qui serait une conséquence normale et prévisible de l'implantation de ce système de financement.

On connaît deux cas où les bons d'études ont permis des économies publiques. À Cleveland et à Milwaukee, les bons d'études valent moins que la dépense par élève des écoles publiques. Les élèves à bon vont donc dans des écoles privées qui coûtent moins cher, principalement en raison du salaire des enseignants de ces écoles qui sont, en moyenne, payés 36 % de moins que ceux des écoles publiques. Les économies générées par les bons sont donc faites aux dépens des enseignants des écoles privées.

Quels impacts les bons d'études peuvent-ils avoir sur l'école de mon enfant ?

15

Avec les bons d'études, les écoles entreraient en concurrence pour attirer et retenir les meilleurs élèves possible, et ce, au détriment de tous les autres objectifs scolaires. On peut s'attendre à ce que les écoles contingentent et soient fortement hiérarchisées. Les meilleurs élèves seraient concentrés dans certaines écoles alors que les élèves en difficulté seraient regroupés dans les seules écoles à les accepter. Ces dernières écoles auraient de grands problèmes budgétaires, alors que les écoles les plus performantes axeraient sur les résultats.

Quels impacts les bons d'études peuvent-ils avoir sur les relations de travail ?

16

Un marché libre de l'éducation, tel qu'amené par un système de bons d'études, nécessiterait la capacité de réagir aux fluctuations de l'offre et de la demande. Non seulement cela serait-il incompatible avec plusieurs conditions d'emploi du personnel enseignant, mais encore, il faut noter que la logique d'affaires, appliquée aux écoles, pourrait amener une foule d'effets pervers : augmentation du nombre d'élèves par classe, suppression des postes d'enseignant des cours optionnels (musique, arts plastiques, éducation physique, etc.). La venue d'un système de bons d'études entraînerait sans doute de solides affrontements syndicaux.

Quels seraient les avantages des bons d'études ?

17

La population tirerait peu d'avantages des bons d'études, car la scolarisation de l'ensemble de la population serait affectée par un tel programme. Les individus qui en tireraient des avantages sont les parents des élèves fréquentant actuellement les écoles privées dans les grandes villes, car ceux-ci n'auraient plus de frais d'inscription à payer. Cette minorité de la population est déjà avantagée de façon socioéconomique et très bien servie par le financement à 65 % des écoles privées ! Ainsi, entreprendre une réforme des bons d'études entraînerait une redistribution des ressources vers les plus riches de la société ! Les écoliers ne tireraient aucun avantage des bons d'études, puisque ceux-ci n'offriraient pas plus de choix que dans le système actuel. Si on revoit les qualités faussement attribuées aux bons d'études, on constate que leur mise en place comporte bien peu d'avantages.

Est-ce que les écoles publiques seraient meilleures en instaurant un système de bons d'études ?

18

Sous un tel système, les écoles publiques seraient en concurrence afin de pouvoir se classer le mieux possible et attirer les meilleurs élèves. Si le stress de la compétition peut sembler une motivation, l'acharnement à la performance scolaire risque fort de faire oublier plusieurs autres objectifs fondamentaux de l'éducation. Il est exact que certaines écoles seraient plus performantes avec les bons d'études. Ces écoles, dites plus performantes, pourraient, grâce à des examens d'entrée exigeants, choisir les meilleurs élèves et se départir des moins performants. Alors que la concentration des élèves en difficulté entraîne des problématiques importantes, il n'a pas été démontré que la concentration des élèves performants serait un choix constructif socialement. Le fait de concentrer les meilleurs élèves ne signifie pas de meilleures écoles.